

## **Compte rendu Conseil Municipal du Jeudi 23 mai 2024**

Présents : MICHEL Francine, FACHE Valérie, MERLIER Michelle, ROLLAND Béatrice, SOLINAS Michelle, LENZI José, PICARDI Robert

Absents excusés : Mme SAUNIER Clémence, MM. BEAUX Jean-Christophe, FURET Lionnel, BOUSSEMART Christian

Secrétaire de séance : FACHE Valérie

### **Délibérations**

#### **Convention avec Territoire d'Énergie pour raccordement électrique de terrains à bâtir**

Par suite de la demande d'alimentation en énergie électrique en date du 16/10/2023, issue de l'autorisation d'urbanisme H0027 accordée le 6/1/2023, il convient de signer la convention avec le SyME ou Territoire d'énergie Hautes-Alpes, qui définit les modalités de participation financière de la Commune pour le projet « Raccordement RvTP Poste Hôtel ; lequel poste desservira aussi les parcelles constructibles du lieu-dit Le Verger. Sur un montant total de 56 100 €, il reste en charge à la Commune 33 600 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité autorise Madame la Maire à signer cette convention.

#### **Décision modificative**

Suite à une erreur lors de la préparation du budget 2024, il convient de faire une DM sur le budget général de 400 € sur le compte 6611 intérêts d'emprunt afin d'avoir la somme exacte pour honorer les emprunts de la Commune.

#### **Convention d'Adhésion aux services de « Santé au travail » proposés par le Centre de Gestion 05**

Madame le Maire informe le Conseil de la nécessité de renouveler la convention passée avec le Centre de Gestion CG, (MEDICOM) concernant la médecine de prévention des 14 agents municipaux comprenant les visites médicales ou autre. Surveillance médicale particulière. Après en avoir délibéré le Conseil autorise Madame la Maire à signer cette convention.

#### **Convention d'Adhésion au service « Prévention des risques professionnels » proposés par le Centre de Gestion 05**

Madame le Maire informe le Conseil de la nécessité de conventionner avec le Centre de Gestion 05 pour bénéficier du service « Prévention des risques professionnels » des agents communaux, qui a pour mission de veiller à la sécurité et à la protection de la santé et de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention pour préserver leur santé et améliorer leurs conditions de travail, en assurant notamment la conformité des installations et équipements, en formant et informant les agents, en évaluant les risques en vue de les réduire ou les supprimer.

Les missions de conseil sont fixées à 0,5 jour par an pour nos 14 agents. Le tarif journée étant de 300 €, et les temps d'intervention sont réalisés uniquement à la demande de la Mairie. Après en avoir délibéré, le Conseil autorise Madame le Maire à signer cette convention.

### **Vente de terrain communal**

Madame le Maire informe le Conseil du souhait de M. LENZI d'acquérir 30 m<sup>2</sup> de terrain communal situés sur les parcelles B 2667 pour 14 ca et B2671 pour 16 ca, près de sa maison, impasse des Gîtes afin d'installer deux garages.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte cette vente au prix de 900 €, soit 30 E le m<sup>2</sup>, les frais de notaires étant à la charge du pétitionnaire, et autorise Madame le Maire à signer tout document pour mener à terme cette vente.

### **Questions diverses**

**Tour de rôle au bureau de vote, Dimanche 9 juin pour les élections Européennes.**

**Embauche contrat aidé 6mois pour les espaces verts du Claps et de la Commune.**

Deux candidats, anciens stagiaires qui ont donné satisfaction, M. Ben Ali et M. Gutierrez conviendraient, sous réserve qu'ils soient éligibles aux emplois aidés. Le conseil valide.

**Embauche d'un agent polyvalent pour l'entretien des logements du Claps**

Il est attendu le retour de l'appel à candidature d'un agent polyvalent pour l'entretien des bâtiments du Claps, émis par le SDISS sur l'ensemble du département, avant de se positionner sur les CV reçus.

**Antenne Bouygues implantée dans la plaine d'Espinasses :** On déplore la laideur de ce mat et il est rapporté l'inquiétude de certains, quant à l'émission d'ondes néfastes.

**Terrain Sarrazin**

Il est rappelé à Madame le Maire de faire métrer la surface du terrain proposé à la vente à M. Régis Sarrazin, et de mener à terme cette vente en incluant dans l'acte notarié une clause de responsabilisation de l'acquéreur sur le risque ravinement et chute de blocs puisque l'acquéreur est à l'origine du creusement du rocher, afin d'étendre la surface de ce terrain.

**Travaux de rénovation de l'Eglise.**

Il est demandé à Madame le Maire de prendre contact avec Mme Claudine Tonini , afin de connaître les diverses subventions existantes qui viendraient déduire les travaux intérieurs de l'église. D'autre part, Le ponçage réalisé par les agents n'ayant pas été suivi d'effet contre les xylophages, il sera réalisé un traitement chimique pour éradiquer l'attaque de ces vers à bois

**Repas solidaire.**

Pour subvenir aux premiers besoins des personnes sinistrées par l'incendie de leur maison, Béatrice Rolland propose au Conseil l'organisation d'une animation caritative, (repas et concours de boules ...) afin de porter une aide financière collective, par le reversement des bénéfices. Proposition validée par l'ensemble du Conseil.